

Récit d'expérience en ULIS collège.

Je suis enseignante en mathématiques depuis de nombreuses années et coordonnatrice ULIS depuis 5 ans.

La question suivante m'a servi de fil rouge :

« Lorsque des jeunes arrivent en sixième tout en bénéficiant du dispositif ULIS, quelle est la meilleure façon d'organiser pour eux l'enseignement en mathématiques ? Afin que ces élèves améliorent leur efficacité, renforcent leur apprentissage, tout en étant considérés comme des collégiens à part entière.

Je vous fais part ici de mon cheminement et des expériences réalisées :

- La première année où j'ai coordonné l'ULIS, étant moi-même professeur de mathématiques, j'ai préféré enseigner les mathématiques au sein du dispositif Ulis en essayant de suivre tant bien que mal la progression de la classe de référence.

Je me disais que les mathématiques se construisaient étape par étape, qu'un jeune qui n'avait pas les connaissances de CM2 ne pourrait profiter des cours, qu'il serait perdu ; je pensais à la zone proximale de développement (Vygostsky) en essayant de mettre en pratique ce que j'avais compris de ma formation au 2 CA-SH.

Mais dès que les élèves bloquaient sur une notion, par exemple les nombres décimaux, je m'interdisais de passer au chapitre suivant. Premièrement je tournais en rond, restant bloquée sur un chapitre « non acquis ». Deuxièmement je sous estimais ces jeunes. Troisièmement, un groupe de 3 jeunes n'a pas la même dynamique qu'une classe. Il y manque la diversité si bénéfique aux apprentissages. Qui peut dire ce qui marque, ce que retient un jeune dans un cours et qui ressort bien souvent quelques temps plus tard ? Les interventions des autres élèves de la classe, avec leurs mots à eux, permettent d'ouvrir les apprentissages à d'autres méthodes auxquelles on ne pensait pas à priori et qui peuvent être éclairantes sur un sujet donné. On ne peut négliger aussi, comme c'est valorisant pour un jeune à besoins éducatifs particuliers, de prendre la parole en cours, de faire « comme les autres ». D'ailleurs, les jeunes ne me considèrent pas vraiment comme leur enseignante de mathématiques. Il n'y a qu'un enseignant de mathématiques dans leur classe de référence pour eux, moi je suis une « professeur accompagnatrice qui aime beaucoup les mathématiques ».

D'autre part, en tant qu'enseignante en mathématiques, j'enseignais dans une classe ordinaire. Dans cette classe, était inscrit un jeune de quatrième, M, du dispositif ULIS. M avait suivi une « cinquième ordinaire » et avait été orienté en quatrième tout en bénéficiant du dispositif ULIS. Je pensais dispenser M de cours en classe de référence dès que je le verrai perdu. Mais il a insisté. Honnêtement, je ne voulais pas lui dire « tu n'en es pas capable » et je l'ai donc laissé venir à temps plein, reprenant l'essentiel en ULIS avec lui. A ma grande surprise, M a progressé ; il a même passé et réussi le brevet de la série professionnelle ! La seule chose qu'il n'aimait pas était le travail de groupe car cela était trop bruyant et trop rapide pour lui.

- La deuxième année, j'ai revu ma stratégie en sixième et j'ai travaillé de concert avec le professeur de la classe de référence. Nous avons proposé aux élèves ayant une notification ULIS, de participer en 6^e aux séances de géométrie. En effet la géométrie est plus abordable. En sixième, on reprend beaucoup de notions vues en primaire et on introduit des notations, du vocabulaire. On reprend vraiment les bases et avec des aménagements relativement simples et la présence d'une AVS, les cours de géométrie sont accessibles. Avec le professeur de classe de référence, nous nous voyions souvent pour planifier ; les élèves revenaient cependant dans le dispositif pour certaines séances que nous jugions hors de leur portée.

Le bilan de fin d'année fut positif, nous avons bien noté les progrès des 2 jeunes concernés et surtout leur joie de rester dans leur classe de référence. Ils demandaient même pourquoi ils n'y allaient pas pour la partie numérique.

Petit à petit, l'idée du collège inclusif faisait vraiment son chemin...

- Finalement les deux années suivantes, notre travail avec le professeur de la classe de référence s'est encore renforcé. Les élèves de 6^e du dispositif Ulis sont allés de temps en temps en 6^e pour la partie numérique. Cette année-là quoi qu'il advienne, je m'efforçais de garder la même progression que le professeur de classe de référence.

- L'année 2017-2018, nous sommes allés un peu plus loin encore. Nos quatre élèves de 6^e étaient très différents bien sûr, quatre cas particuliers. Le premier porteur de troubles autistiques avait suivi un CM2

ordinaire avec présence d'AVS. Il pouvait avec des aménagements participer aux cours de 6^e ordinaire. Pour les trois autres, c'était beaucoup plus difficile ; l'une avait déjà passé une année avec nous et nous l'avions maintenue en 6^e pour bien asseoir ses compétences, les deux autres avaient un niveau de maths à peu près de fin CE1 avec des caractéristiques différentes.

Avec ma collègue de maths de classe de référence, Anne Linard, nous avons réfléchi à la façon dont nous pouvions faire vivre l'année en mathématiques à ces 4 jeunes. Anne avait bâti une progression spiralee¹ pour sa classe de sixième. Le fait qu'elle soit spiralee facilite l'avancée du programme et aide à bien ancrer les savoirs. Nous travaillons donc ainsi :

En amont

Anne et moi travaillions les séances de cours (rendez-vous hebdomadaire pour organiser la semaine à venir). Lors de ces rencontres de préparation :

- Anne me donne la progression envisagée pour la classe pour la semaine à venir. Nous définissons ensemble les compétences du socle à viser pour chaque jeune bénéficiant du dispositif ULIS.
- Nous définissons les jours de cours où le jeune ira en classe de référence (le cours est organisé alors pour être accessible à tous) et éventuellement quels jours le jeune restera au dispositif ULIS et ce qu'il fera pour rester en lien avec la progression commune.
- Je prépare des outils, des adaptations nécessaires pour les cours en classe de référence.
- Nous adaptons les évaluations données.

Organisation des cours pour le jeune bénéficiant du dispositif ULIS

Je vais le plus souvent possible en cours en classe de référence avec le jeune ULIS.

¹ Progression spiralee : progression où l'on revient régulièrement sur la même notion au cours de l'année, afin de laisser aux élèves le temps d'assimiler.

Plusieurs déroulements sont alors possibles qui montrent plusieurs façons de co enseignement :

Soit,

- Dans ces cours, Anne reste l'enseignant principal. C'est elle qui anime la classe, lance la séance, donne le tempo, fait intervenir le jeune à l'oral.

Je suis là pour :

- Adapter les exercices à faire en fonction des capacités du jeune ex : question flash
- Prévoir des aides spécifiques pour lever les obstacles
- Bien mettre en évidence ce qui est essentiel à retenir, voire faire d'autres exercices que ceux proposés. Pour que le jeune se sente toujours élève de 6°, tous les élèves de la classe ont le même fichier d'exercices. Dans ces fichiers, on trouve des exercices de tout niveau et on peut aussi les remanier, les adapter.

Soit,

de manière ponctuelle, Anne peut prendre un groupe différencié et moi un autre.

Soit,

- Nous travaillons en parallèle, l'une en classe de référence, l'autre au dispositif ULIS mais toujours sur des compétences fixées an amont par Anne et moi (exemple décimaux, multiplication, division, proportionnalité, propriétés de la médiatrice d'un segment, etc)

Soit,

- Le jeune peut aller aussi en classe de référence avec un AVS, ou un élève de la classe joue le rôle de tuteur (ne convient pas à tous les jeunes ULIS ou de la classe)

Voici les réflexions que nous en déduisons :

Une telle organisation :

a) valorise le jeune et l'aide à devenir collégien. On joue vraiment la carte collège inclusif.

b) permet de balayer beaucoup de notions diverses sans se bloquer

c) permet un bain culturel et une interaction avec les autres élèves de la classe.

- d) évite le renfermement en ULIS
- e) peut être bénéfique aux autres jeunes de la classe (partage des outils, reformulation, les rend dynamiques et acteurs)
- f) il faut permettre au jeune bénéficiant du dispositif ULIS d'utiliser la calculatrice en continu, ce qui est dommageable aux progrès en calcul mental.
- g) les jeunes ULIS apprécient beaucoup ce fonctionnement.
- h) Peut-être serait-il nécessaire de créer un projet d'année en ULIS qui permette de travailler les notions de temps, de calcul simple ?
- i) Cette année 2018-2019, je vais essayer d'étendre cette pratique en cinquième.